

**Sujet : Re: RE : Message de le site officiel d'Aussac-Vadalle**

**De : Mathilde Cartier <cartier.mathilde@orange.fr>**

**Date : 27/08/2015 16:52**

**Pour : Liot gérard <maire@aussac-vadalle.fr>**

06 78 39 85 16

Envoyé de mon iPhone

Le 27 août 2015 à 15:49, Liot gérard <[maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)> a écrit :

merci de me donner ton téléphone pour que l'on échange directement

Cordialement

Gérard Liot

Maire Aussac-Vadalle

Le 27/08/2015 15:40, Mathilde Cartier a écrit :

C'est 150€ pour 10 mois.

Envoyé de mon iPhone

Le 27 août 2015 à 13:57, Liot gérard <[maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)> a écrit :

les 150 € c'est pour quelle durée ?

Cordialement

Gérard Liot

Maire Aussac-Vadalle

Le 27/08/2015 12:11, Mathilde Cartier a écrit :

J'ai un statut d'auto entrepreneur en profession libérale.

Si je me fixe à d'autre mairie qui mette à contribution leur salle a l'année, c'est environ 150€.

Quand allez vous en parler avec le conseil ?

Je souhaitai faire le cours jeudi 10 septembre.

Cordialement,

Mathilde Cartier

Le 27 août 2015 à 09:28, Liot gérard <[maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)> a écrit :

Bonjour,

Nous n'avons jamais envisagé de location sur l'année.

Il faut que le conseil délibère sur un tarif. Nous sommes dans le cas d'une activité commerciale !

Quel est ton statut ? Auto entrepreneur , ou ...

Quel serait le budget qu tu pourrais allouer à la location et à l'énergie ?

On pourrait indexer le prix de base à un nombre d'utilisateur afin de limiter le coût par exemple ...

Cordialement

Gérard Liot

Maire Aussac-Vadalle

Le 26/08/2015 18:04, Cartier Mathilde a écrit :

Bonjour,

C'est une bonne nouvelle, je vous enverrai un visuel pour communiquer le début des cours.

Concernant la location de la salle, je ne suis pas une association, mais je travail pour mon propre compte, est ce qu'il existe un tarif à l'année ?

Dans l'attente d'une réponse,

Cordialement,

Mathilde CARTIER

> Message du 26/08/15 16:09  
> De : "Liot gérard" <[maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)>  
> A : "Cartier Mathilde" <[cartier.mathilde@orange.fr](mailto:cartier.mathilde@orange.fr)>  
> Copie à : "aussac-vadalle" <[mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)>  
> Objet : Re: RE : Message de le site officiel d'Aussac-Vadalle  
>  
> Bonjour,  
>  
> pas de problème pour le créneau du jeudi à 19h00.  
>  
> La location de la salle des fêtes est gratuite pour les associations communales loi 1901. Les charges d'énergie peuvent leur être appliquées dans certains cas.  
>  
> Il est nécessaire de disposer d'une assurance couvrant précisément l'objet des rencontres.  
>

> Dans le cas d'une démarche commerciale la salle est louée en application des tarifs habituels qui sont indiqués sur le site de la commune.

>

>

Cordialement

Gérard Liot

Maire Aussac-Vadalle

Le 18/08/2015 16:32, Cartier Mathilde a écrit :

>

> Bonjour,

>

> Je fais suite à votre mail concernant ma proposition de projet pour des cours de zumba dans la commune. Je peux vous proposer le jeudi soir à partir de 19h00. Est ce que la salle est disponible sur ce créneau ?

>

> Dans l'attente d'une réponse,

>

> Cordialement,

>

>

> Mathilde CARTIER

>

>

>

>

> Message du 02/08/15 15:07

>> De : "Gérard Liot" <[mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)>

>> A : [cartier.mathilde@orange.fr](mailto:cartier.mathilde@orange.fr), [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

>> Copie à :

>> Objet : RE : Message de le site officiel d'Aussac-Vadalle

>>

>>

Bonjour

>>

Votre projet est très intéressant et a retenu toute mon attention.

>>

Néanmoins sur le créneau demandé il m'est impossible de vous donner satisfaction car la salle des fêtes est louée généralement à partir du vendredi après-midi et le vendredi matin correspond au ménage.

>>  
Je vous propose de reprendre contact avec le secrétariat de mairie afin de trouver un créneau plus adapté à l'utilisation de la salle et afin de définir les modalités pratiques.

>>  
Bien cordialement  
Gérard Liot.

>>  
Maire d Aussac - Vadalle

>>

>>

>>  
Envoyé depuis mon appareil Samsung

>>

>> ----- Message d'origine -----  
>> De : [cartier.mathilde@orange.fr](mailto:cartier.mathilde@orange.fr)  
>> Date : 28/07/2015 10:38 (GMT+01:00)  
>> À : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)  
>> Cc : [maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)  
>> Objet : Message de le site officiel d'Aussac-Vadalle

>>

>>

Message de CARTIER Mathilde  
:

Courriel : [cartier.mathilde@orange.fr](mailto:cartier.mathilde@orange.fr)

---

Objet : autres

Urgence : Urgent

---

Votre message :

>> Madame, Monsieur,  
>> Veuillez trouver ci-joint ma lettre  
concernant un projet : la proposition de  
cours de ZUMBA.  
>> Vous en souhaitant une bonne  
réception,  
>>  
Cordialement,  
  
>> Mathilde CARTIER

